



Centre Communal d'Action Sociale
Procès-verbal
Du Conseil d'Administration
Du Vendredi 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze novembre à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 6 novembre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Présents : Mounir CHAKKAR, Valérie VERDIER-DAUTREME, Jacques DAUTREME.

Excusés : Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à M. CHAKKAR), Silvia COUSIN, Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN (pouvoir à V. VERDIER-DAUTREME), Philippe VISERY.

Madame CABRITA, Directrice du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour,
2. Ratification du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 octobre 2024,
3. Compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
4. Débat sur les Orientations Budgétaires 2025 – Budget principal et annexe Résidence Autonomie la Vaumonnaie,

BUDGET PRINCIPAL – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

5. Achat de cadeaux au profit des agents, des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale et des administrés,

BUDGET ANNEXE – SERVICE D'AIDE A DOMICILE

6. Avenant n°1 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2028,

7. Communications diverses.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constatée après avoir procédé à l'appel des membres à 17h30, la séance du Conseil d'Administration du 15 novembre 2024 ne peut se tenir.

Par conséquent, une nouvelle convocation sera adressée. Lors de cette nouvelle séance, le Conseil d'Administration délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 17h40.

Pour le Président
Par délégation de signature
Le Vice-Président du CCAS

Mounir CHAKKAR



La secrétaire de séance
Directrice du CCAS

Cécile CABRITA